

# Xavier DARON Architecte DPLG

11 rue moulin a vent 97400 SAINT DENIS FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55 **CH28** 

xavier\_daron@orange.fr

# **COMPTE RENDU DE REUNION DE CHANTIER N°28**

DU 26/09/2014

# "AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT DE PROXIMITE" REHABILITATION & EXTENSION DE L'ANCIEN CASE DE RIVIERE DU MAT

	PC n°	PC 97402 11A0027				
Présent	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
Х	MIIe FONTAINE	MAITRE D'OUVRAGE	0262 51 79 50	0262 52 29 41	0692 67 23 49	X
Х	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
	M SIBERT	CT VERITAS	0262 42 41 40	0262 42 54 04	0692 09 99 18	X
	M PERRIER	CSPS SOCOTEC	0262 94 48 40	0262 94 48 50	0692 77 62 97	X
Х	M. ELLAMA	PAQ ALU TP	0262 46 97 28	0262 21 03 26	0692 88 63 92	X
	M. SIOU	EGB SIOU	0262 58 50 93	0262 58 85 41	0692 68 92 85	X
Х	M. SAUNIER	EGB SIOU (OPC)	0262 51 41 76	0262 51 41 76	0692 50 54 47	X
Х	M. SCHLAEINTZ	SCHLAEINTZAUER	0262 51 57 88	?	0692 24 29 59	X
Х	M. ABDALLAH	S2R	0262 42 48 60	0262 42 11 56	0692 61 00 11	X
Х	M. MARINIER	M-METALLERIE	?	0262 72 05 85	0692 82 22 25	X
	M. ARNAL	TEP	0262 58 32 81	0262 58 32 81	0692 78 40 86	X
	M. MESCENE	ESPACE ALUMINIUM	0262 25 48 18	0262 27 84 73	0692 68 52 53	X
	M. SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	X
	M. ATANARI	SARB	0262 92 00 95	0262 92 00 95	?	X
	M. GRONDIN	IDEM	?	?	0692 09 09 45	X
	M. RIVIERE	RIVIERE SCHINDLER	0262 25 34 88	0262 25 61 65	0692 910 912	X
	M. OLERY	OLERY	0262 29 13 31	0262 29 13 31	0692 33 54 65	X

# 2 **AVANCEMENT DU CHANTIER**

# **MAITRE D'OUVRAGE**

**URGENT** 

EDF: poteau à déposer/déplacer: MO: merci de tenir informé des démarches le MOe

#### **EFFECTIF SUR SITE**

Démolition & GO : en cours : effectif : 6 ouvriers – Charpente : en cours : effectif : 6 ouvriers – Couverture : en cours : effectif : 6 ouvriers

VRD

RAPPEL (06/06/14): soumettre EXE des soutènements, revêtements et clôtures

→ plans EXE transmis en PDF le 19/09/2014 : VISA MOe transmis le 25/09/2014: nombreuses correction et précisions à apporter : convenu que l'entreprise doit prendre RDV avec le MOe pour mise au point des EXE

RAPPEL (16/05/14): soumettre FT ou échantillons (cf. CCTP)

#### **GROS ŒUVRE**

EXPULSION des occupants sans titre de la longère à démolir : locaux libres

→ début démolition : reporté semaine 40

RAPPEL (01/08/14): Plans EXE: complément à apporter aux documents d'exécution: coupe détaillée au 1/15 ou 1/20 indiquant épaisseur totale de la dalle sur bac acier, pour permettre au charpentier de positionner ses assises: à la charge du GO.

- → sur la base d'une coupe réalisée par le charpentier, le gros œuvre indique 18cm en point haut et 8 cm en point bas, mais cunette non représentée : non validé par MOe
- → apporter précisions concernant cunettes (dimensions, pentes, etc). Possibilité de proposer solution en variante permettant d'évacuer les EP : à soumettre au MOe
- → pente prévue au marché non conforme à la réglementation accessibilité : à modifier
  - → → pente, cunette, et raccord SEL / mur existant : cf schémas réalisés en réunion joints en annexe : transmettre EXE. PM : comme indiqué par CT en réunion du 29/08, les pentes devront être de 2 % au lieu de 3% comme indiqué au dossier marché
    - ightarrow 
      ightarro

26/09

26/09

→ → pissettes des cunettes : prévu en cuivre Ø 25 ; l'entreprise propose de passer en Ø50 pour plus de sécurité : validé. Toujours en tubes cuivre (pas de PVC). Prévoir assez long pour que cela ne coule pas sur le bandeau béton

Supports GO de l'ossature des bacs acier

26/09 → alvéoles des blocs US : remplies

RAPPEL (23/05/14) : fondations extensions : enrobages des cadres en SF2 : PV d'autocontrôle à diffuser au MOe & CT lorsque fondations terminées

26/09 finitions (RDC & R+1) : en cours : OK

RAPPEL (22/08/14): Butons sur voiles BA: posés

→ RAPPEL (19/09/14) : certains butons sont constitués de chutes de tubes soudés entre eux : ces éléments sont refusés & sont à remplacer par de nouveaux butons constitués de tubes d'un seul tenant

26/09 Escalier maçonné : retombée de poutre négative sur palier intermédiaire: repris : OK

26/09 PM : attention à bien protéger le béton balayé du RDC lors du coulage de la coursive en bac acier. Il est impec et doit le rester.

#### **CHARPENTE METALLIQUE**

UPN supports des bacs acier pour plancher collaborants : suite réalisation schéma joint en réunion, attente EXE du GO pour définir position des UPN

- → Plans EXE : études d'exécution GO de la coursive en R+1 : non transmise au MOe & CT
- → Pose des supports de bac acier en UPN ou UAP impossible côté garde corps maçonné car les blocs US sont creux : indiquer au GO l'emplacement de vos fixations pour que les alvéoles correspondantes soient remplies
- → pose entamée de la charpente supportant la coursive. Cotes entre poteaux HEA & mur sont respectivement de 310, 320 & 328 cm : pose en biais (!) : merci de justifier

Proposition du couvreur de passer en zinc à joint debout : confirmer compatibilité avec la couverture réalisée.

- → le couvreur annonce avec ce mode de couverture une charge de 15,45 kg/m²
  - → → validé par charpentier

RAPPEL (18/07/14): Études d'exécution: suite annonce modification structurelle avec accord de principe de la MOe (ajout de poteaux HEA supplémentaires en façade ouest): transmettre EXE au CT & Moe pour validation, & transmettre au GO pour accord modification de descente des charges (fondations finalisées)

# **COUVERTURE**

Produit initialement préconisé par entreprise : non destiné à une mise en œuvre en couverture 
→ l'entreprise propose de passer en zinc à joint debout sans demande modification du 
montant du marché

→ → acceptation du MOe sous réserve de vérification de compatibilité technique de cet ouvrage avec la charpente réalisée (augmentation de la charge & entraxe des pannes)

 $\rightarrow \rightarrow \rightarrow$  accord du charpentier : obtenu pour surcharge corrigée (cf. ci-avant)

26/09  $\rightarrow \rightarrow \rightarrow$  FT & PEO remis : VISA MOe en cours

26/09  $\rightarrow \rightarrow \rightarrow PM$ : échantillon de couverture réalisé

 $\rightarrow$   $\rightarrow$   $\rightarrow$  PM: vérifier possibilité de passage en fonte sur les deux derniers mètres des DEP (Ø 160 de mémoire) pour résistance vandalisme.

 $\rightarrow$   $\rightarrow$   $\rightarrow$  PM : Position et  $\emptyset$  des DEP prévue au marché : non modifiable

# **ETANCHEITE**

26/09

26/09

PM : Étanchéité liquide au niveau des talonnettes : suite remarques de M. CENS, contrôleur technique remplaçant M. SIBERT en congés, SEL ne doit pas recouvrir la talonnette mais remonter sur cornière 20x20 mm en bord de plancher

# **MENUISERIE METALLIQUE**

RAPPEL (18/07/14) : Études d'exécution : à finaliser & transmettre au CT et MOe pour visa

#### **MENUISERIE BOIS**

RAPPEL (18/07/14): Études d'exécution : à finaliser & transmettre au MOe pour visa

# **MENUISERIE ALUMINIUM**

PM : Réception les talonnettes des RSO réalisées par le GO : transmettre PV au MOe & CT

# PROCHAINE REUNION DE CHANTIER : le 03/10/2014 à 9h00